

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 07 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 31 août 2021

Présents : Mmes CLEMENT - DULAC - DUTEIL - FANUCCI - VAUZELLE -VIGNAUD MM. VEAUX - ANDRIEUX - DOBY -TESTEMALE- MAGNON - MAHERAULT - MICHEL- RABAUD

Absent excusé : Monsieur LAFON

Secrétaire de séance : Monsieur Lionel MAHERAULT

Monsieur le Maire propose en début de séance d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le schéma d'assainissement sur le territoire.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR :

1. Intervention de la SEMEA

Monsieur François GILBERT directeur du personnel présente les différentes fonctions de la SEMEA qui intervient en qualité de Société Publique locale sur 27 Communes de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

La SEMEA assure notamment la qualité de l'eau, son contrôle et la maîtrise des coûts.

Monsieur GILBERT offre à la Commune de Sers quatre carafes en verre pour inciter à boire de l'eau du robinet.

Des carafes en verre fabriquées en France avec comme inscription "Je bois l'eau du robinet, une eau économique, écologique et essentielle".

2. Enquête publique terrasse URAMEL

Monsieur le Maire présente les résultats de l'enquête publique concernant la modification de la voirie à proximité du local URAMEL.

Une seule remarque est enregistrée.

Cette remarque est jugée sans objet par Monsieur le commissaire enquêteur.

Après délibération, accord unanime des membres du Conseil Municipal concernant les résultats de l'enquête publique afin de procéder à la réalisation des travaux du local URAMEL.

3. Facturation de la cantine

Monsieur MAHERAULT, 1^{er} Adjoint explique la tarification sociale des cantines .

Il s'agit d'une tarification progressive, calculée sur la base des revenus ou du quotient familial.

L'état s'engage à verser une aide de 3€ par repas servi au tarif maximal de 1€.

Les quotients familiaux proposés sont les suivants :

Quotient familial retenu	900	1200	1400	1401 et +
Tarif cantine aidé	0,50€	0.75€	1,00€	2,50€

Après délibération, accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

4. Points sur les travaux

Monsieur Jean-Charles DOBY présente un point sur les travaux à savoir :

- Peinture au sol en cours de réalisation
- Les travaux de voirie de " chez léger" et du "Coussadeau" seront réalisés au dernier trimestre.
- Lancement d'une consultation pour le local URAMEL concernant la maçonnerie, les menuiseries et la terrasse.

5. Schéma d'assainissement

Monsieur le maire présente le schéma d'assainissement sur le territoire dont la Commune de Sers.

Monsieur le maire précise qu'il adressera un courrier au service assainissement de Grand Angoulême concernant les projets déjà programmés dont l'assainissement collectif de la salle des fêtes et de la route de Charras et proposera d'intégrer le lotissement des Hauts de fontenelles.

Après délibération, accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

6. Questions diverses

Monsieur MAHERAULT fait un point sur les travaux de la chaufferie suite à la panne de l'automate.

Monsieur le Maire fait un point sur:

- La rentrée scolaire et précise la prise de poste en qualité de titulaire de Madame SOUCHAUD, professeure des écoles
- Les demandes en cours concernant le bar
- La mise en service de la vidéosurveillance (10 caméras)

Heure de fin : 22h00